



ÉCOLE DES MÉTIERS  
DE LA COIFFURE

## POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ

Date d'entrée en vigueur : Septembre 2022

### Engagement en faveur de l'Accessibilité

L'Ecole des métiers de la Coiffure s'engage fermement à promouvoir et à maintenir un environnement inclusif et accessible pour tous les individus, y compris ceux ayant des besoins particuliers et des handicaps. Nous reconnaissons l'importance de l'accessibilité pour permettre à chacun de participer pleinement à nos programmes de formation, d'accéder à nos installations et de bénéficier de nos services de manière équitable.

### Objectifs

- 1. Sensibilisation et Formation :** Nous nous engageons à sensibiliser notre personnel et nos étudiants à l'importance de l'accessibilité et à fournir une formation régulière sur les pratiques inclusives.
- 2. Accessibilité Physique:** Nous nous efforçons de rendre nos installations accessibles à tous, en veillant à ce qu'elles soient conformes aux normes d'accessibilité en vigueur et en mettant en place des adaptations si nécessaire pour répondre aux besoins individuels.
- 3. Accessibilité Numérique :** Nous nous engageons à rendre nos plateformes numériques et nos ressources en ligne accessibles à tous, en conformité avec les directives en matière d'accessibilité sur le web.
- 4. Communication et Information :** Nous nous engageons à fournir des informations et des communications dans des formats accessibles et à répondre aux demandes d'adaptations raisonnables en matière de communication.
- 5. Services de Soutien :** Nous nous efforçons de fournir des services de soutien et des accommodations raisonnables pour répondre aux besoins individuels des étudiants ayant des handicaps ou des besoins particuliers.

### Responsabilités

- La direction de l'Ecole des métiers de la Coiffure est responsable de veiller à ce que cette politique soit mise en œuvre, maintenue et révisée régulièrement.
- Le personnel est chargé de mettre en œuvre les pratiques inclusives et de fournir un soutien approprié aux étudiants ayant des besoins particuliers.



ÉCOLE DES MÉTIERS  
DE LA COIFFURE

- Les stagiaires sont encouragés à informer le personnel de tout besoin particulier ou handicap afin que des mesures d'accommodement puissent être mises en place.

### Évaluation et Révision

Cette politique d'accessibilité sera régulièrement évaluée et révisée afin de garantir son efficacité et sa pertinence continues. Les commentaires des parties prenantes, y compris les étudiants, le personnel et les organismes compétents, seront pris en compte lors de ces révisions.

### Contact

Pour toute question, commentaire ou préoccupation concernant l'accessibilité à l'Ecole des métiers de la coiffure, veuillez contacter:

- Véronique Tomasella pour la formation diplômante et initiale
- Caroline Cerri pour la formation continue.

**Nous nous engageons à créer un environnement inclusif où tous les individus ont la possibilité de réaliser leur plein potentiel dans le domaine de la coiffure, quel que soit leur handicap ou leurs besoins particuliers.**

